

<b>1. IDENTIFICATION DU FICHIER</b>		N° : 15
NOM DU FICHIER : Organisation dynamique des inscriptions (ODIN), système de gestion de l'apprentissage.		DATE DE CRÉATION :
DESCRIPTION : Application informatique qui permet d'inscrire et d'extraire diverses données relatives aux activités d'apprentissage afin de produire différents rapports de suivi. On y retrouve également des informations extraites de SAGIP.		
<b>2. FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES</b>		
2.1. FINALITÉ(S) DU FICHIER :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En vue de l'application de la Loi 90 favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;</li> <li>• Pour la gestion interne de l'organisme;</li> <li>• À des fins statistiques.</li> </ul>		
2.2. PERSONNES PRINCIPALEMENT CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS : Le personnel de l'organisme.		
2.3. PROVENANCE(S) ET MODALITÉ(S) DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS : Par écrit par la personne concernée et par un membre du personnel.		
<b>3. LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS</b>		
Renseignements nominatifs, les informations à l'égard de l'emploi; les données socioéconomiques et les données financières.		
<b>4. GESTION DU FICHIER</b>		
4.1. SUPPORTS PHYSIQUES UTILISÉS : Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.).		
4.2. DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En référence à la règle RH-25 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés 7 ans.</li> </ul>		
4.3. LE PERSONNEL AYANT ACCÈS AU FICHIER :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel de la Direction des ressources humaines concerné par le dossier du développement et de la formation de la main-d'œuvre;</li> <li>• Le gestionnaire a aussi accès à certaines informations pour chacun de ses employés (profil de compétences, historiques des formations suivies).</li> </ul>		
4.4. UNE PERSONNE OU UN ORGANISME EXTÉRIEUR A ACCÈS AU FICHIER À DES FINS DE TRAITEMENT : Non	4.5. LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIER SONT TRANSFÉRÉS À UNE AUTRE PERSONNE OU À UN AUTRE ORGANISME : Oui	